Programme de Formation

Écoute téléphonique en situation d'urgence

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel intervenant en santé mentale

Objectifs pédagogiques

Comprendre le contexte épidémiologique du suicide et du risque suicidaire.

Appréhender la psychopathologie et les facteurs de risque, notamment en situation d'urgence et de crise.

Développer les habiletés relationnelles spécifiques à la personne suicidaire ou à risque suicidaire lors d'entretien téléphonique.

Description

La prévention du passage à l'acte est incontournable dans les actions à mener par les professionnels pour désamorcer une crise suicidaire et prendre en charge la personne de manière adaptée et rapide. La situation se complexifie, lorsque l'évaluation du risque suicidaire doit se faire par téléphone mais cet appel au secours reste un moyen très efficace qui permet aux personnes à risques suicidaires élevés de pouvoir trouver rapidement une réponse adaptée à leur problématique

Face à l'écoute téléphonique d'un risque suicidaire, les professionnels se doivent donc d'être en mesure de maintenir un lien de confiance solide avec la personne à risque à travers l'entretien en cours. En même temps, ils doivent savoir mobiliser leurs capacités d'écoute pour évaluer rapidement la problématique suicidaire en fonction de l'urgence, de la dangerosité et des risques et trouver des solutions résolutives de la crise.

Connaitre le contexte et les concepts du suicide en France :

- Définitions et sémantiques : suicide, suicidés, suicidant, endeuillés, suicidaire, suicidologie, tentative de suicide, équivalents suicidaires.
- Risque suicidaire : facteurs déclenchant, facteur précipitant les ressources individuelles, le maintien du lien.
- Prévalence du suicide en Europe, en France et en région.
- Épidémiologie du suicide et tentative de suicide. Les populations à risques.
  - Les personnes les plus exposées au risque suicidaire.
  - Incidence du suicide et les moyens les plus employés.
  - Les facteurs de risques (socio - démographiques, psychosociaux, environnementaux, psychiatriques...).
- Connaitre les différentes étapes de la crise suicidaire.
- Les différentes phases du processus suicidaire et « parcours du suicidant » :
  - Phase pré suicidaire.
  - Phase suicidaire.
  - Prise en charge.
  - Phase post suicidaire (risques et récidives).
- Définir la crise suicidaire : ses composantes et ses risques
  - Etat d'équilibre.

- Etat de vulnérabilité.
- Etat de crise.

Risques de passage à l'acte :

- Intégrer le processus suicidaire pour savoir l'évaluer en entretien téléphonique.

Repérage du processus suicidaire en entretien téléphonique :

- L'apparition des idées suicidaires et méthode d'intervention.
- La rumination des idées suicidaires et méthodes d'intervention.
- La cristallisation et la planification d'un scénario suicidaire.
- L'élément déclencheur et le passage à l'acte : les modalités d'intervention.

Méthodes d'évaluation de la potentialité suicidaire ou RUD (Risque - Urgence - Dangerosité) lors d'un entretien téléphonique :

- Les critères d'évaluation du potentiel suicidaire.
- L'entretien de recherche de repères cliniques.
- Évaluation du risque (facteurs de risques, les évènements de vie négatifs, facteur déclenchant et facteur précipitant...).
- Évaluation du niveau de l'urgence (idéation suicidaire, les pensées suicidaires...).
- Évaluation du niveau de la dangerosité et de l'élaboration du scénario suicidaire.
- Évaluation de la dangerosité du risque létal.

Évaluation du degré de perturbation du patient à l'entretien téléphonique :

- Créer un lien de confiance et permettre l'expression des émotions.
- L'entretien en situation de risque de suicide avéré.
- L'entretien en situation de risque latent.
- Les rencontres de suivi au cours de la crise.
- La surveillance rapprochée.

Prendre en charge la post crise.

Savoir désamorcer la crise suicidaire par entretien téléphonique :

- Évaluation du potentiel suicidaire de l'acte lors d'un entretien téléphonique :
  - Évaluer le facteur précipitant.
  - Évaluer les facteurs prédisposants.
  - Évaluer les facteurs de protection.
  - Établir le lien de confiance.
  - Réémettre l'expression des émotions.
- Désamorcer les risques et prévenir la récidive
  - Modalités d'interventions appropriées et types d'entretiens mobilisables.
  - Évaluation du potentiel suicidaire selon le RUD.

Techniques pour désamorcer les idéations suicidaires.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)